



LEÇON

Années scolaires : 9^e à 12^e année

Au sujet de l'auteur : Matthew Johnson, Directeur de l'éducation,
HabiloMédias

Durée : 1,5 à 2 heures

Ne pas faire de tort : comment être un témoin actif de la cyberintimidation



Cette leçon fait partie de *Utiliser, comprendre et créer : Un cadre de littératie numérique pour les écoles canadiennes* : <http://habilomedias.ca/ressources-pédagogiques/cadre-de-littératie-numérique>.

Aperçu

Dans cette leçon, les élèves considèrent la mesure dans laquelle il peut parfois être difficile et compliqué de faire la bonne chose. On demande aux élèves de déterminer s'ils sont d'accord avec un certain nombre de principes moraux bien connus et ensuite de considérer un dilemme moral dans lequel de nombreux principes moraux sont en conflit, réfléchissant à la façon dont leur opinion peut changer selon les détails du scénario. Ils explorent ensuite l'idée de comparer différents principes moraux et d'élaborer leurs propres dilemmes moraux. Puis, les élèves apprennent des outils pratiques pour décider de la meilleure façon d'intervenir lorsqu'ils sont témoins de cyberintimidation et d'appliquer ces outils aux dilemmes moraux relatifs à la cyberintimidation.

Résultats d'apprentissage

Les élèves :

- apprendront les concepts des principes moraux et des dilemmes moraux;
- considéreront la complexité des dilemmes moraux et choisiront et justifieront des positions morales;
- réfléchiront aux facteurs qui influencent leur pensée morale;
- apprendront et appliqueront des outils pour intervenir efficacement en cas de cyberintimidation;
- appliqueront leur pensée morale aux situations de cyberintimidation.

Préparation et documents

Photocopiez les documents :

- *Ne pas faire de tort : comment être un témoin actif.*
- *Dilemmes de cyberintimidation*



Lisez le document d'information *La cyberintimidation – Document d'accompagnement*.

Avant la leçon, vous voudrez peut-être photocopier les documents *Le guide de la cyberintimidation à l'intention des parents* et *Que faire si quelqu'un est méchant envers toi en ligne* et les remettre aux élèves pour qu'ils l'apportent à la maison.

Procédure

Commencez par demander aux élèves de lever la main s'ils sont d'accord avec les principes moraux suivants.

- Tu devrais défendre tes amis et ta famille.
- Les gens devraient être punis lorsqu'ils ont de mauvais comportements.
- Tu devrais faire quelque chose lorsque tu vois quelqu'un se faire intimider.
- Il n'est pas bien de blesser les gens.
- Tu ne devrais pas intervenir dans les situations qui ne sont pas de tes affaires.
- Tu devrais toujours penser à la mesure dans laquelle ce que tu fais peut blesser quelqu'un avant de le faire.
- Tu devrais aider toute personne qui a besoin de ton aide.

La plupart des élèves lèveront probablement leur main pour tous ou presque tous ces énoncés. Dites maintenant aux élèves qu'il est facile de prendre une décision lorsqu'ils savent ce qui est bien et mal : ce qui est difficile est de choisir entre deux choses qu'ils croient bien. C'est ce qu'on appelle un *dilemme moral*, car il faut comparer deux principes moraux.

Dites aux élèves que vous leur donnerez un exemple de dilemme moral et lisez ce qui suit.

- Thomas est l'ami de Jacob et a fait beaucoup de choses pour aider Jacob au fil des ans. Jacob apprend accidentellement que Thomas a volé un magasin dans leur ville natale. Jacob devrait-il dire à la police ce qu'il sait?
- Posez les questions suivantes aux élèves.
- Quels principes moraux sont en conflit?
- Que crois-tu que Jacob devrait faire? Pourquoi?
- Ta réponse changerait-elle si :
 - La famille de Jacob était propriétaire du magasin que Thomas a volé?
 - Thomas avait tiré sur quelqu'un pendant le vol?
 - La famille de Thomas n'avait plus de source de revenus si celui-ci va en prison?
 - Thomas se faisait prendre que Jacob le dénonce ou non?
 - Thomas se faisait seulement prendre si Jacob le dénonce?
 - Thomas ne se faisait pas prendre même si Jacob le dénonçait?
 - Thomas blessait ou tuait Jacob s'il découvre que Jacob l'a dénoncé?
 - Jacob avait appris que Thomas a triché à un examen plutôt que de voler un magasin?



(Demandez aux élèves de considérer ces changements séparément : dans chaque cas, le scénario est modifié d'une seule façon).

Dans chaque cas, si les opinions des élèves changent, discutez brièvement de la *raison* pour laquelle elles ont changé. Lorsque la discussion sur les différents scénarios est terminée, demandez aux élèves de tenter de déterminer les raisons générales pour lesquelles les changements apportés aux scénarios ont modifié leurs opinions. Assurez-vous qu'ils traitent des points suivants :

- la gravité morale de la question (p. ex. tirer sur quelqu'un, voler un magasin, tricher à un examen);
- le bien qui peut être fait ou le mal qui peut être évité en faisant un choix ou l'autre (envoyer Thomas en prison, priver la famille de Thomas, etc.);
- le risque pour toi selon le choix que tu fais (risquer la vie de Jacob);
- la proximité émotionnelle que tu ressens à l'égard des personnes visées (Thomas et le propriétaire du magasin, Thomas et la sœur de Jacob).

Maintenant, écrivez les paires de principes moraux suivants à des extrémités opposées du tableau ou de la pièce (l'une des paires étant à l'une des deux extrémités) :

- tu devrais défendre tes amis, ou tu devrais aider toute personne qui a besoin de ton aide;
- les gens devraient être punis, ou il est mal de blesser les gens;
- tu devrais faire quelque chose lorsque tu es témoin d'un cas d'intimidation, ou tu devrais penser au mal que tu pourrais faire à quelqu'un.

Divisez la classe en trois groupes et assignez chaque groupe à l'une des paires. Ensuite, demandez aux groupes de faire une ligne le long du mur ou du tableau selon les principes avec lesquels ils sont le plus en accord. Par exemple, un élève qui est tout aussi d'accord avec l'énoncé « les gens devraient être punis » que « il est mal d'être cruel » se tiendrait à moitié chemin entre les deux. Un élève qui est davantage d'accord avec l'énoncé « il est mal d'être cruel » se rapprocherait vers cette partie du mur ou du tableau.

Lorsque les trois groupes se sont placés, sous-divisez chacun des groupes en deux, pour un total de six groupes. (La division peut être arbitraire). Demandez à chacun des sous-groupes de trouver leur propre dilemme moral dans lequel les deux principes qui leur ont été assignés seraient en conflit. Par exemple, les groupes qui se sont vus assigner la première paire de principes devront penser à un scénario où quelqu'un doit faire un choix *entre* défendre ses amis et aider quelqu'un qui a besoin d'aide. Soulignez que la solution au dilemme ne devrait pas être claire : si tous les membres du groupe conviennent de la façon de résoudre la situation, ce n'est probablement pas un vrai dilemme moral.

Maintenant, demandez aux groupes sous-divisés de se reformer, de partager leurs dilemmes moraux et d'en choisir un pour en discuter avec la classe. Demandez aux trois groupes originaux de présenter leur dilemme moral à la classe et laissez la classe en discuter brièvement. (Il n'est pas nécessaire d'établir un consensus sur ceux-ci : vous devez seulement discuter de chacun des dilemmes suffisamment longtemps pour que les élèves comprennent les difficultés morales soulevées).



Distribuez le document *Ne pas faire de tort : comment être un témoin actif* et demandez aux élèves de le lire et de répondre aux questions. Si vous le désirez, demandez aux élèves de soumettre leurs réponses pour obtenir une note. Examinez les dilemmes en classe.

Activité élargie

Demandez aux élèves de créer une scène (script, sketch, vidéo, bande dessinée) qui explore un dilemme moral qu'ils ont eux-mêmes créé qui relate le fait d'être témoin d'un cas de cyberintimidation.



Ne pas faire de tort : comment être un témoin actif de la cyberintimidation

Le saviez-vous? Les deux tiers des élèves canadiens ont aidé quelqu'un qui était intimidé en ligne.

Lorsque tu vois ou entends des choses négatives en ligne, *tu* as le pouvoir de rendre les choses meilleures, ou pires. Parfois, il est difficile de savoir ce qu'est la bonne chose à faire alors pose-toi les questions suivantes.

Est-ce que je connais toute l'histoire? Parfois, ce que tu vois n'est peut-être pas aussi clair que cela en a l'air. Ce qui ressemble à un cas de cyberintimidation pourrait être en fait quelqu'un qui se défend contre un intimidateur, et ce qui a l'air seulement d'une blague pourrait réellement blesser les sentiments de quelqu'un. Cela ne veut pas dire que tu ne devrais rien faire, mais cela signifie que tu dois penser à la *meilleure* façon d'aider.

Est-ce que j'aide vraiment ou est-ce que j'aide seulement mes amis? Nous voulons tous aider nos amis, et nous comptons sur nos amis pour nous aider. Mais avant de prendre le parti de ton ami, demande-toi si tu ferais la même chose si cette personne n'était *pas* ton ami. Si tu n'aides pas la personne intimidée, demande-toi si tu ferais la même chose si elle *était* ton amie.

Trouves-tu des excuses pour ce qui se produit? Parfois, nous nous trouvons des raisons pour ne *pas* faire une chose que nous estimons appropriée. La plupart du temps, ces raisons se fondent sur les valeurs du groupe duquel nous faisons partie. Demande-toi si tu fais une des choses suivantes :

- minimiser la situation (« C'est juste une blague. »);
- nier la situation (« Cela ne me blesserait pas alors elle ne peut pas vraiment être blessée. »);
- blâmer la victime (« Il l'a mérité. »);
- éviter la situation (« Personne d'autre ne fait quoi que ce soit. »).

Mon intervention améliorera-t-elle ou empirera-t-elle la situation? Il y a plusieurs choses que tu peux faire pour aider quelqu'un qui est intimidé, mais certaines sont plus efficaces que d'autres à différents moments, et certaines d'entre elles peuvent parfois empirer la situation. La moitié des enfants canadiens ont choisi de ne rien faire à propos de la cyberintimidation parce qu'ils croient que cela empirerait les choses pour la personne intimidée, et les deux tiers ont choisi de ne rien faire parce qu'ils croient que cela fera d'**eux** des victimes.

« Lorsque vous appuyez quelqu'un qui est intimidé en ligne, vos actions n'ont pas à être grandes ou éclatantes, et parfois elles ne devraient pas l'être. Surtout, si vous ne connaissez pas très bien la personne, soyez attentifs à la façon dont elle répond à l'attention et aux situations sociales... Elle pourrait ne pas être confortable avec certaines façons de montrer des encouragements. » [traduction] Justin W. Pathchin et Sameer Hinduja, *Words Wound*

Voici une liste des choses que tu peux faire que les enfants qui ont été victimes d'intimidation disent améliorent habituellement la situation :

- me reconforter en privé;
- le dire à adulte en qui j'ai confiance;
- me parler de la façon de traiter de la situation;
- publier quelque chose de gentil à mon sujet;
- signaler ce qui se passe au fournisseur de service;



- arrêter de communiquer avec l'intimidateur;
- documenter la situation (faire une copie ou une capture d'écran) pour m'appuyer plus tard.

Réfléchis sérieusement avant de faire l'une des choses que les enfants disent empirer *parfois* la situation, mais qui **pourrait** faire de toi une victime :

- tenter d'agir en médiateur entre moi et l'intimidateur;
- confronter l'intimidateur en privé;
- confronter l'intimidateur en personne.

Et assure-toi de ne *pas* faire les choses suivantes que les enfants disent empirer *habituellement* la situation :

- m'identifier dans un message ou l'aimer;
- partager ce qui se passe avec d'autres personnes (transmettre, voter pour, etc.);
- rire de moi;
- ignorer ce qui se passe.

Est-ce que je facilite la tâche aux autres qui veulent prendre la défense d'une personne intimidée?

Les trois quarts des enfants canadiens disent qu'ils seraient plus susceptibles de faire quelque chose à propos de la cyberintimidation s'ils croyaient que les autres les respecteraient pour l'avoir fait. Assure-toi de reconnaître et d'appuyer les autres enfants qui aident les autres.



Dilemmes de cyberintimidation

Pour chacun des scénarios ci-dessous, réponds aux questions suivantes sur une feuille distincte.

- Quels sont les faits pertinents du scénario?
 - Quels **principes moraux** sont en conflit?
 - Pense à au moins un **nouveau détail** qui pourrait changer la façon dont tu vois les choses (repense aux changements apportés au scénario de Thomas et de Jacob discuté en classe).
 - Énumère au moins trois différentes choses que tu peux faire pour améliorer la situation.
 - Détermine laquelle de ces trois choses constitue le **meilleur** choix et explique pourquoi, donnant au moins deux raisons.
1. Ta meilleure amie t'a envoyé un lien vers un sondage en ligne qui demande si tu es d'accord avec le fait que Laurence devrait être forcée de porter un sac sur sa tête lorsqu'elle vient à l'école. Tu ne connais pas Laurence, mais la plupart de tes amies ont déjà voté « oui ». Lorsque tu ne réponds pas immédiatement, ton amie t'envoie un autre message te demandant à quel moment tu le feras.
 2. Un de tes amis t'envoie une photo très révélatrice de sa petite amie, qui est également une de tes amies, et te demande de l'envoyer au plus grand nombre possible de personnes. Il te dit qu'il vient d'apprendre qu'elle avait flirté avec d'autres garçons en leur envoyant des photos séduisantes et qu'il veut se venger d'elle en partageant les photos.
 3. Tu dois te retirer de tes réseaux sociaux pendant une journée en raison de vacances familiales. À ton retour, tu découvres que deux de tes amis sont en train de se chicaner. Chacun accuse l'autre de l'avoir insulté et la plupart de tes amis ont pris parti avec l'un ou l'autre. Les deux ont déjà supprimé les messages précédents alors tu ne peux pas savoir ce qui a vraiment déclenché la chicane.
 4. Le message le plus partagé de la journée est une photo de la bannière qui a été créée pour la danse à l'école où le mot « danse » est épelé « dasne » en grosses lettres. Un de tes amis a créé la bannière et maintenant, tout le monde partage la photo et rit de lui. Tu crois qu'il n'est pas juste de rire de lui pour cet incident, car tu sais qu'il est dyslexique.
 5. Une de tes amies et toi jouez pour la même équipe dans votre jeu virtuel préféré. Lorsque tu ouvres une session pour jouer, tu découvres qu'elle n'y est pas et que son nom ne fait plus partie de la liste des membres de l'équipe. Tu lui demandes pourquoi et elle te dit que le chef d'équipe l'a retirée de l'équipe pour avoir dit à d'autres membres de l'équipe d'arrêter d'insulter des membres de l'autre équipe en leur lançant des insultes sexistes et homophobes.



La cyberintimidation : une introduction destinée aux enseignants

Qu'est-ce que la cyberintimidation?

Pour la plupart des jeunes, Internet c'est avant tout un lieu où développer des relations et si la majorité des interactions sociales sont positives, un nombre croissant de jeunes se servent de la technologie pour intimider et harceler les autres – un phénomène qui a pour nom « cyberintimidation ».

Le terme « cyberintimidation » n'est peut-être pas très juste. La définition traditionnelle de l'intimidation implique une inégalité de pouvoir ou de force entre l'intimidateur et la victime; or, plusieurs des actes que les adultes qualifient de cyberintimidation se produisent entre des personnes ayant plus ou moins le même statut. De plus, en matière de cyberintimidation, il est parfois difficile de distinguer clairement entre la cible et l'intimidateur. Enfin, une bonne partie des comportements abusifs observés dans les relations hors ligne peuvent aussi se produire dans l'espace virtuel et la technologie numérique peut même encourager ces comportements.

Est-elle fréquente?

Une minorité significative d'élèves sont assez souvent victimes à la fois de méchanceté et de menaces en ligne : un peu plus du tiers déclarent que quelqu'un leur a dit quelque chose de méchant ou de cruel et un peu moins du tiers affirment que quelqu'un les a menacés en ligne en disant quelque chose comme « Je vais te planter » ou « Tu vas en baver ».¹

Rôles

Les personnes touchées par la cyberintimidation sont généralement considérées comme des auteurs, des victimes et des témoins. Mais la méchanceté est assez souvent réciproque. Il existe un important chevauchement entre les élèves qui sont méchants en ligne et ceux qui sont victimes de méchanceté². De plus, il n'est pas inhabituel pour les deux parties d'un scénario de cyberintimidation de se considérer comme les victimes.

Une des difficultés qui se pose dans la lutte contre la cyberintimidation est que ce terme a peu de sens pour les jeunes. Pour les jeunes, ce que les adultes qualifient de cyberintimidation, c'est « se disputer », « commencer quelque chose » ou « faire un drame ».³ Il s'agit souvent d'activités considérées comme des formes de cyberintimidation, telles que faire circuler des rumeurs ou exclure des camarades de son cercle social. Les garçons qualifient souvent ce qu'ils font en ligne – se faire passer pour une autre personne ou afficher des vidéos embarrassantes – de blagues et non d'intimidation.⁴

Il ne fait guère de doute que la cyberintimidation peut être traumatisante : un tiers des élèves qui ont été intimidés en ligne ont signalé des symptômes de dépression, un chiffre qui s'élève à près de la moitié pour ceux qui ont subi de

1 Steeves, Valerie. (2014) *Jeunes Canadiens dans un monde branché, Phase III : La cyberintimidation : Agir sur la méchanceté, la cruauté et les menaces en ligne*. Ottawa : HabiloMédias.

2 Ibid.

3 Marwich, Dre Alice, et Dre Danah Boyd. *The Drama! Teen Conflict, Gossip, and Bullying in Networked Publics*.

4 Ibid.



l'intimidation autant en ligne que hors ligne⁵. Malheureusement, les jeunes sous-estiment généralement la mesure dans laquelle la cyberintimidation peut être dommageable. Des chercheurs de l'Université de la Colombie-Britannique ont découvert que bien que les jeunes croient que la plupart des comportements négatifs se produisant en ligne sont une blague, les élèves doivent être informés que cette « blague » peut avoir de graves répercussions⁶. La recherche de HabiloMédias intitulée *Jeunes Canadiens dans un monde branché* indique que la raison la plus commune donnée pour la méchanceté en ligne est « Je ne faisais que plaisanter », suivi de « La personne avait déjà dit quelque chose de méchant et de cruel à mon sujet » et de « La personne avait déjà dit quelque chose de méchant et de cruel au sujet de mon ami »⁷.

L'une des raisons voulant que la cyberintimidation soit plus dommageable que l'intimidation hors ligne est la présence potentielle de témoins ou de collaborateurs innombrables ou invisibles à la cyberintimidation, créant ainsi une situation dans laquelle les victimes ne sont pas certaines de qui sait quoi et de qui avoir peur. La technologie sert également à atteindre ces jeunes, leur permettant de harceler leurs victimes partout et en tout temps. Alors que ces situations devraient être signalées, il peut être difficile pour les jeunes de se manifester : comment peut-on signaler une attaque qui ne laisse pas de traces physiques? Les conséquences du signalement d'un cas de cyberintimidation seront-elles pires que l'intimidation elle-même? Les adultes veulent aider, mais bon nombre d'entre eux se sentent mal outillés pour traiter de l'intimidation dans un monde numérique.

Les recherches ont montré que les témoins d'intimidation peuvent être tout aussi importants que les cibles ou les auteurs⁸. Les témoins influencent la façon dont un incident se déroule et peuvent également subir des effets négatifs, lesquels sont semblables ou même pires que ceux que subit la victime⁹. La recherche *Jeunes Canadiens dans un monde branché* de HabiloMédias sur la cyberintimidation a révélé de bonnes et de mauvaises nouvelles sur la question. De nombreux jeunes témoins d'intimidation agissent, ce qui est une bonne nouvelle. Soixante-cinq pour cent des 5 436 élèves canadiens de la 4^e à la 11^e année que nous avons interrogés ont dit qu'ils avaient fait quelque chose pour aider une victime de méchanceté en ligne¹⁰.

Il ne fait aucun doute que les témoins puissent faire plus de mal que de bien, que ce soit en intimidant directement eux-mêmes, en encourageant l'auteur ou même en revictimisant la cible en partageant un message ou une vidéo intimidant. Il est également reconnu qu'en défendant une victime, les témoins *peuvent* faire une différence énorme et positive, mais pas dans toutes les situations. Il existe autant de cas où une intervention peut faire plus de mal que de bien à la victime, au témoin, ou aux deux, et les gens ont de nombreuses raisons valides de ne pas vouloir intervenir :

- *Peur d'être une victime.* Dire que tous les témoins devraient confronter l'auteur d'un geste d'intimidation n'est pas différent de suggérer que tous les témoins d'une agression devraient tenter d'y mettre un frein. En défendant une victime, surtout si vous êtes son *seul* défenseur, vous pouvez facilement devenir une victime, sans que votre action n'ait nécessairement un effet positif sur la situation.

5 Kessel Schneider, Shari, Lydia O'Donnell, Ann Stueve, et Robert W. S. Coulter « Cyberbullying, School Bullying, and Psychological Distress: A Regional Census of High School Students, » *American Journal of Public Health* (janvier 2012) 102:1, 171-177.

6 Bellett, Gerry. « Cyberbullying needs its own treatment strategies. » *The Vancouver Sun*, 13 avril 2012.

7 Steeves, Valerie. *Jeunes Canadiens dans un monde branché, Phase III : La cyberintimidation : Agir sur la méchanceté, la cruauté et les menaces en ligne*. Ottawa : HabiloMédias.

8 Hawkins, D., Pepler, D. et Craig, W. (2001). Naturalistic observations of peer interventions in bullying. *Social Development*, 10, 512-527.

9 Rivers et al. Observing bullying at school: The mental health implications of witness status. *School Psychology Quarterly*, 24 (4): 211.

10 Steeves, Valerie. (2014) *Jeunes Canadiens dans un monde branché, Phase III : La cyberintimidation : Agir sur la méchanceté, la cruauté et les menaces en ligne*. Ottawa : HabiloMédias.



- *Peur de perdre son statut social.* Même si une intervention ou un signalement ne fait pas du témoin une cible, la situation peut tout de même avoir des effets à long terme sur le statut social d'une jeune personne, soit en étant associée à la victime (les jeunes qui sont marginalisés parce qu'ils sont pauvres,¹¹ ont une déficience,¹² sont membres d'une minorité visible,¹³ ou font partie de la communauté LGBT¹⁴ sont beaucoup plus susceptibles d'être des victimes) ou en étant vue comme un « mouchard », les deux situations pouvant facilement faire des jeunes une cible d'intimidation.

Peur d'aggraver la situation. Les victimes et les témoins d'intimidation ont souvent peur que la situation s'aggrave en tenant tête à l'auteur ou en signalant l'intimidation à un parent ou à un enseignant. De nombreux jeunes ayant participé aux groupes de discussion pour l'étude *Jeunes Canadiens* en 2012¹⁵ ont dit qu'ils hésitaient à signaler des cas d'intimidation aux enseignants parce qu'ils estiment que la situation s'envenimera, surtout dans les écoles où les enseignants sont tenus d'intervenir d'une certaine façon pour répondre aux plaintes en raison des politiques de « tolérance zéro » adoptées. Cette réticence est présente dans le sondage national *Jeunes Canadiens*, lequel démontre que les jeunes sont extrêmement hésitants à demander de l'aide aux enseignants, même si ces derniers sont une grande source d'information pour eux. Selon les conclusions de nos groupes de discussion, il est probable que les élèves aient peur de perdre le contrôle de la situation en impliquant les enseignants.¹⁶

Le principe voulant que les témoins ne causent pas de tort est un bon principe de base. En plus de ne pas participer à l'intimidation, les jeunes devraient être encouragés à penser de façon *éthique* à leurs responsabilités comme témoins. Plutôt que de suivre automatiquement une seule et même règle, les jeunes qui sont témoins de cyberintimidation devraient réfléchir aux conséquences possibles des différentes façons dont ils pourront réagir. Plutôt que de dire aux jeunes de signaler tous les cas d'intimidation dont ils sont témoins et d'intervenir chaque fois, nous pouvons leur apprendre à être des participants *actifs* de la situation, et à envisager différentes approches pour différentes situations, notamment :

- *documenter* le cas d'intimidation et, si cela semble faire plus de bien que de mal, le signaler;
- *réconforter* la victime et *offrir de l'aide* en privé (y compris de l'aide pour signaler le cas d'intimidation aux autorités : les victimes d'intimidation sont souvent réticentes à le signaler à des adultes)¹⁷;
- *assurer une médiation* entre la victime et l'auteur;
- *confronter* l'auteur, soit en privé ou en public. Si l'auteur est un ami, les jeunes peuvent montrer qu'ils désapprouvent son comportement en n'embarquant pas dans son jeu¹⁸.

11 Cross, E.J., R. Piggin, J. Vonkaenal-Platt et T. Douglas. (2012). *Virtual Violence II: Progress and Challenges in the Fight against Cyberbullying*. London: Beatbullying.

12 Livingstone, S., Haddon, L., Görzig, A., Ólafsson, K., ainsi que des membres du EU Kids Online Network (2011) 'EU Kids Online Final Report'.

13 Cross, E.J., R. Piggin, J. Vonkaenal-Platt et T. Douglas. (2012). *Virtual Violence II: Progress and Challenges in the Fight against Cyberbullying*. London: Beatbullying.

14 Hinduja, S., et Patchin, J. (2011) 'Cyberbullying Research Summary Factsheet: Bullying, Cyberbullying and Sexual Orientation'.

15 Dinham, Peter. "Kids Reluctant to Speak Up About Bullying, Bad Experiences." iTWire, 2 juin 2014.

16 Patchin, Justin W. "Empower Bystanders to Improve School Climate." En ligne : <<http://cyberbullying.us/empower-bystanders-to-improve-school-climate/>>. Affiché le 18 juillet 2014.

17 Steeves, Valerie. (2012) *Jeunes Canadiens dans un monde branché phase III : Discuter de la vie en ligne entre parents et jeunes*. Ottawa : HabiloMédias.

18 Ibid.



Méthodes de cyberintimidation

Les jeunes ont plusieurs façons d'intimider les autres en ligne. Soixante-dix-huit pour cent des élèves qui affirment avoir fait quelque chose de méchant ou de cruel en ligne disent avoir insulté quelqu'un (18 % de l'échantillon total). Le nombre d'élèves qui se dénoncent eux-mêmes est nettement inférieur en ce qui concerne les autres comportements problématiques. Environ 6 pour cent de l'ensemble des élèves déclarent avoir harcelé quelqu'un dans un jeu en ligne, 5 pour cent ont répandu des rumeurs et 4 pour cent ont publié ou partagé une photo ou une vidéo embarrassante de quelqu'un. Trois pour cent affirment s'être moqués de la race, de la religion ou de l'origine ethnique de quelqu'un et deux pour cent se sont moqués de l'orientation sexuelle de quelqu'un. Un pour cent déclarent avoir harcelé quelqu'un sexuellement (en disant ou en faisant quelque chose de sexuel quand la personne ne voulait pas qu'ils le fassent).¹⁹

La cyberintimidation et la loi

Les jeunes devraient savoir que de nombreuses formes de cyberintimidation sont considérées comme des actes criminels. En vertu du Code criminel du Canada, il est criminel de communiquer à répétition avec une personne si cette communication lui cause de la peur pour sa propre sécurité ou la sécurité des autres. C'est également un crime de publier un « libelle diffamatoire », c'est-à-dire écrire quelque chose qui vise à insulter une personne ou qui est susceptible de miner la réputation d'une personne en l'exposant à la haine, au mépris ou au ridicule.

Un cyberintimideur peut également enfreindre la *Loi canadienne sur les droits de la personne* s'il répand de la haine ou de la discrimination en fonction de la race, de la nationalité, de l'origine ethnique, de la couleur, de la religion, de l'âge, du sexe, de l'orientation sexuelle, de l'état matrimonial, de la situation familiale ou d'un handicap.

Une explication poussée des lois fédérales et provinciales relatives à la cyberintimidation est présentée sur le site <http://habilomedias.ca/litt%C3%A9rature-num%C3%A9rique-et-%C3%A9ducation-aux-m%C3%A9dias/enjeux-num%C3%A9riques/cyberintimidation/la-cyberintimidation-et-la-loi>.

Le rôle de l'école

Près des deux tiers des élèves disent que leur école dispose d'une règle relativement à la cyberintimidation. De ce nombre, les trois quarts disent que les règles sont « souvent » ou « parfois » utiles, ce qui ne semble toutefois pas se traduire par des effets réels sur le comportement des élèves. Contrairement aux règles à la maison, il n'existe presque aucune corrélation entre la présence de règles à l'école et le fait qu'un élève ait ou non été l'auteur ou la victime de méchancetés ou de menaces en ligne. Peut-être pour cette raison, les élèves qui ont personnellement été victimes de menaces ou de méchancetés en ligne sont beaucoup moins susceptibles de dire que les règles à l'école sont utiles²⁰.

Les écoles ont commencé à être plus proactives dans leur confrontation de l'intimidation, mais trop souvent, ces efforts correspondent à des stéréotypes, soulignent des scénarios irréalistes les plus défavorables, et sont présentés comme des interventions uniques. Les jeunes participants aux groupes de discussion du sondage *Jeunes Canadiens dans un monde branché* de HabiloMédias ont répété qu'ils avaient fait l'expérience de programmes anti-cyberintimidation (habituellement des assemblées uniques) qui non seulement n'ont pas généré d'intérêt pour eux, mais leur ont fait

19 Steeves, Valerie. (2014) *Jeunes Canadiens dans un monde branché, Phase III : La cyberintimidation : Agir sur la méchanceté, la cruauté et les menaces en ligne*. Ottawa : HabiloMédias.

20 Ibid.



prendre la situation encore moins au sérieux. Ils étaient également souvent réticents à signaler des cas d'intimidation parce qu'ils estimaient que les enseignants étaient plus susceptibles d'aggraver la situation plus que nécessaire, possiblement en raison des politiques de tolérance zéro auxquelles ils sont liés²¹.

Cependant, les programmes d'intervention efficaces ont un certain nombre de caractéristiques en commun : ils incluent l'école dans son ensemble, ils offrent du soutien autant pour les victimes que les auteurs après un incident, et ils fonctionnent à différents niveaux (en classe, à l'école, ainsi qu'en lien avec les parents et la communauté)²². Les approches uniformisées et de tolérance zéro du traitement des conflits en ligne sont non seulement peu efficaces, mais elles peuvent être dommageables puisqu'elles empêchent les élèves de se tourner vers ce qui devrait être leur principale source d'aide et de soutien. Plutôt que de se concentrer sur la punition et la criminalisation, nous devons favoriser l'empathie des jeunes, leur apprendre à éviter les « pièges de l'empathie » des communications numériques, leur fournir des outils efficaces pour gérer leurs émotions et composer avec les conflits en ligne, et les sensibiliser au pouvoir qu'ont les parents d'enseigner aux enfants à se traiter avec respect.

Afin de combattre la cyberintimidation efficacement, nous devons faire un effort pour changer la culture dans laquelle elle se produit. Autant à l'école qu'à la maison, nous pouvons aider les enfants à comprendre que ce qui peut sembler « seulement une blague » peut avoir un important effet sur quelqu'un d'autre. Il est également important d'enseigner aux enfants que la cyberintimidation pourrait être moins courante qu'ils ne le pensent : les jeunes surestiment souvent la fréquence de l'intimidation, même si la plupart signalent que leurs propres expériences ont été positives²³. Ce fait est important puisque les recherches indiquent que lorsque les jeunes croient qu'un comportement intimidant est la norme, ils sont plus susceptibles d'adopter et de tolérer ce comportement, et que lorsque les jeunes sont informés de la rareté des cas d'intimidation, les taux d'intimidation chutent²⁴.

21 Steeves, Valerie. (2012) *Jeunes Canadiens dans un monde branché phase III : Discuter de la vie en ligne entre parents et jeunes*. Ottawa : HabiloMédias.

22 Craig, Wendy. Discours prononcé devant le Comité sénatorial permanent des droits de la personne, 12 décembre 2011.

23 *Teens, Kindness and Cruelty on Social Network Sites*. Pew Research Institute, 9 novembre 2011.

24 Craig, David W. et H. Wesley Perkins, *Assessing Bullying in New Jersey Secondary Schools: Applying the Social Norms Model to Adolescent Violence*, présenté à la 2008 National Conference on the Social Norms Approach, 22 juillet 2008.



Le guide de la cyberintimidation à l'intention des parents

Pour la plupart des jeunes, Internet c'est avant tout un lieu où développer des relations et si la majorité des interactions sociales sont positives, un nombre croissant de jeunes se servent de la technologie pour intimider et harceler les autres – un phénomène qui a pour nom « cyberintimidation ».

Le terme « cyberintimidation » est peut-être un peu trompeur. La définition traditionnelle de l'intimidation implique une inégalité de pouvoir ou de force entre les enfants qui intimident et les enfants qu'ils visent; or, plusieurs des actes que les adultes pourraient considérer comme de la cyberintimidation se produisent entre des jeunes ayant plus ou moins le même statut. Il peut aussi être difficile de déterminer qui intimide qui en matière de cyberintimidation. Enfin, une bonne partie des comportements abusifs observés dans les relations hors ligne peuvent aussi se produire dans l'espace virtuel et la technologie numérique peut même encourager ces comportements.

Quelle est sa fréquence?

Un peu plus du tiers des élèves canadiens déclarent que quelqu'un leur a dit quelque chose de méchant ou de cruel et un peu moins du tiers affirment que quelqu'un les a menacés en ligne (en disant quelque chose comme « Je vais te planter » ou « Tu vas en baver »). Environ un quart des élèves disent qu'ils ont été méchants envers quelqu'un en ligne.

Les parents ont un rôle important à jouer pour aider leurs enfants et adolescents à apprendre comment répondre à la cyberintimidation. En réalité, les parents sont les principales sources vers lesquelles se tournent les élèves pour obtenir de l'aide dans un cas de méchanceté en ligne.

Comment savoir si mon enfant est intimidé?

Voici les signes d'une possible intimidation en ligne : peur de se servir d'un ordinateur ou d'aller à l'école, anxiété et détresse, repli sur soi-même, loin des amis et activités habituelles.

Que dois-je faire si mon enfant est la cible de cyberintimidation?

- Soyez attentifs aux signes de détresse révélateurs d'une possible intimidation : par exemple, aller à l'école à contrecœur ou refuser d'utiliser un ordinateur.
- Écoutez votre enfant et donnez-lui des conseils s'il vous le demande. Posez-lui des questions régulièrement pour vous assurer que les choses vont mieux.
- Signalez les cas d'intimidation à votre fournisseur de service Internet ou cellulaire. La plupart des entreprises ont des politiques d'utilisation acceptable qui définissent clairement les privilèges et les lignes directrices pour les utilisateurs de leurs services, et des mesures peuvent être prises si ces lignes directrices ne sont pas respectées. Les fournisseurs devraient être en mesure de répondre aux cas de cyberintimidation sur leurs réseaux, ou vous aider à trouver le fournisseur de services approprié pour y répondre.
- Rapportez les incidents de harcèlement en ligne et de menaces physiques à la police. Certaines lois canadiennes peuvent s'appliquer à la cyberintimidation. Par exemple, le *Code criminel* considère comme un délit le fait de harceler une personne de manière répétée si on lui donne lieu de craindre pour sa sécurité ou celle de ses proches.



Nous devons également enseigner à nos enfants comment répondre à un intimidateur virtuel. Votre enfant a reçu un document intitulé *Quoi faire si quelqu'un est méchant avec toi en ligne*. Examinez-le ensemble et soulignez les points clés :

- ne pas contre-attaquer;
- conserver les preuves;
- en parler à quelqu'un;
- signaler le cas au site où cela s'est produit ou à la police si tu as peur, s'il est difficile d'aller à l'école ou de faire des activités que tu aimes, si tu es menacé physiquement, ou si quelqu'un te menace de publier quelque chose qui te blesserait ou t'humilierait.

Comment puis-je prévenir la cyberintimidation?

Nous pouvons minimiser les risques liés à l'utilisation d'Internet en ayant un échange ouvert et continu avec son enfant sur ses activités en ligne, et en établissant avec lui des règles qui évolueront avec son âge.

La recherche de HabiloMédias démontre que d'établir des règles familiales concernant Internet sur des points comme traiter les autres avec respect peut avoir un impact positif sur le comportement de vos enfants en ligne. (Cette fiche-conseil peut vous aider à partir du bon pied : http://habilomedias.ca/sites/mediasmarts/files/pdfs/tipsheet/Fiche-conseil_Entente_familiale_utilisation_Internet.pdf). Des études ont montré que le taux d'intimidation baisse lorsque les enfants comprennent qu'un geste est contraire aux règles et qu'ils savent comment signaler ce geste.

Dites à vos enfants de venir vous voir immédiatement s'ils se sentent mal à l'aise ou s'ils sont menacés en ligne. Ne tenez pas pour acquis que vos enfants le feront : seulement 8 p. 100 des jeunes qui ont été victimes d'intimidation en ligne l'ont dit à leurs parents.

Encouragez vos enfants à prendre des mesures lorsqu'ils sont témoins d'un cas d'intimidation, ce qui ne veut pas nécessairement dire de confronter l'intimidateur : ils doivent tenir compte de ce qu'ils peuvent faire pour aider la personne intimidée et ne pas aggraver la situation, notamment :

- *consigner* l'intimidation en prenant des captures d'écran (voir le site <http://www.commentcamarche.net/faq/398-capture-d-ecran> pour des conseils sur la façon de faire) et signaler le cas si cela fera plus de bien que de tort;
- *aider la personne intimidée à se sentir mieux* et offrir de l'aide en privé (y compris de l'aide pour signaler le cas aux autorités : les jeunes qui sont intimidés hésitent souvent à le dire à des adultes);
- *tenter d'aider* autant la personne intimidée que celle qui intimide à se réconcilier;
- *confronter* l'intimidateur, soit en privé ou en public. S'il s'agit d'un ami, la meilleure façon de montrer que tu désapprouves son comportement est de ne pas faire pareil ou de ne pas l'encourager.

Enfin, pour lutter efficacement contre la cyberintimidation, il faut changer la culture dans laquelle elle s'exerce, en aidant d'abord les enfants à comprendre qu'un geste qui, pour eux, est « juste une blague » peut avoir un effet considérable sur une autre personne. Il est également important d'enseigner aux enfants que la cyberintimidation est peut-être moins répandue qu'ils le pensent : les jeunes surestiment souvent jusqu'à quel point l'intimidation est courante, même si la plupart d'entre eux disent que leurs expériences sont positives. Il est important de connaître les



faits puisque les recherches révèlent que lorsque les jeunes croient que l'intimidation est la norme, ils sont plus susceptibles d'adopter et de tolérer ce type de comportement – et que lorsqu'ils sont sensibilisés au fait que l'intimidation est plutôt *inhabituelle*, les taux d'intimidation diminuent ^[5].

Que devrais-je éviter de faire si mon enfant est intimidé en ligne?

Un jeune peut trouver difficile de parler du fait qu'il est harcelé en ligne, même à ses parents. Afin de mettre en place un climat de confiance, tentez de ne pas réagir exagérément. N'interdisez pas à votre enfant l'accès à Internet dans l'espoir de supprimer la source du problème : pour votre enfant, cela signifie une mort sociale (sans parler du fait qu'une réaction aussi extrême conduirait votre enfant à ne plus se confier à vous lorsqu'il se sent menacé).

Autres comportements à éviter :

- leur dire de cesser les « commérages » ou le « cafardage »;
- leur dire de régler le problème eux-mêmes;
- leur reprocher d'être une cible;
- minimiser ou ignorer la situation.

Comment puis-je en savoir plus?

Autant que possible, intéressez-vous à la vie virtuelle de votre enfant : Où va-t-il? Qu'y fait-il? Pourquoi est-ce que cela lui plaît tant? Si vous avez déjà l'habitude de partager vos expériences en ligne, votre jeune viendra naturellement vous voir si l'expérience tourne mal.

Pour mieux connaître le cybermonde de vos enfants, visitez le site Web d'HabiloMédias : <http://habilomedias.ca/litt%C3%A9rature-num%C3%A9rique-et-%C3%A9ducation-aux-m%C3%A9dias/enjeux-num%C3%A9riques/cyberintimidation>.



Que faire si quelqu'un est méchant envers toi en ligne

Ne riposte pas.

Souvent, l'intimidateur cherche à te faire fâcher. En ripostant, il obtient exactement ce qu'il souhaitait. Parfois, il espère que tu te défendras pour que ce soit **toi** qui se fasse punir!

Souvent, les gens ne se rendent pas compte qu'ils ont blessé tes sentiments en ligne. Si tu n'es pas certain que quelqu'un a été volontairement méchant envers toi, commence par lui parler en personne – de façon à ce que vous puissiez vous voir et vous entendre – et voyez si vous pouvez arranger les choses.

Quand quelque chose te fâche, prends le temps de laisser passer la colère initiale ou de laisser la peur s'estomper. Il est difficile de prendre les bonnes décisions lorsque nous sommes envahis par la colère, la peur ou l'embarras. Si ton cœur s'emballa ou si tu te sens tendu, tu devrais passer hors ligne pendant quelque temps. Il peut parfois être utile de sortir dehors et de faire une activité physique pour t'aider à faire le vide.

Enregistre les éléments de preuve.

Si quelqu'un est méchant envers toi en ligne, enregistre les preuves. Si tu as reçu quelque chose directement, fais une sauvegarde. Si c'est quelque chose qui peut être effacé (un micromessage, une mise à jour de statut, etc.) fais une capture d'écran (www.commentcamarche.net/faq/398-capture-d-ecran).

Si cela se produit plusieurs fois, prends des notes de tout ce qui se passe. Écris autant de détails que tu peux : où et quand c'est arrivé, tout ce que tu sais à propos de la personne qui l'a fait, tout ce que tu as fait (ou que tu n'as pas fait) et comment tu te sentais par rapport à tout cela.

Parles-en à quelqu'un.

Si quelqu'un est méchant envers toi en ligne, il est bien d'en parler à tes amis ou à une personne de ta famille. Les enfants qui ont été victimes d'intimidation disent que la chose la plus rassurante que les autres ont pu faire pour eux, c'était de leur consacrer du temps et les écouter. Si tu n'as personne à qui parler hors ligne, tu peux contacter Jeunesse, J'écoute (<http://www.jeunessejecoute.ca>) et te confier à un de leurs conseillers spécialement formés.

Rappelle-toi que ce n'est pas de ta faute.

Il n'y a rien dans ta façon d'agir qui puisse justifier que quelqu'un soit méchant envers toi. Il n'y a rien dans ta personne qui puisse justifier que quelqu'un soit méchant envers toi. **Si quelqu'un est méchant envers toi, c'est son problème, pas le tien.**

Tu devrais **signaler** ce qui se passe :

- si tu as peur;
- si cela fait en sorte que tu ne veux pas aller à l'école ou faire des choses que tu aimes (comme jouer à ton jeu favori, parce que quelqu'un y est méchant envers toi);
- si tu n'arrives pas à penser à autre chose;



- si la personne a dit qu'elle te ferait du mal ou qu'elle publierait quelque chose qui te ferait du tort ou qui t'humilierait.

Tu peux signaler la situation auprès des personnes qui administrent le site où cela s'est produit (utilise les outils de signalement sur Facebook [<https://fr-ca.facebook.com/help/420576171311103/>], YouTube [https://support.google.com/youtube/topic/2803138?hl=fr&ref_topic=2676378] ou Twitter [<https://support.twitter.com/articles/82753-comment-signaler-des-infractions#>]). Voici une liste complète et à jour de moyens de signaler la cyberintimidation sur des sites et des applications populaires [<http://cyberbullying.us/report/>] (en anglais seulement).

Tu peux aussi parler à tes parents, à un enseignant ou à un autre adulte de confiance.

Si, pour une raison ou une autre, tu ne peux parler à aucun adulte et la personne menace de te faire du mal physiquement ou elle te fait du chantage (elle menace de faire quelque chose, comme publier des photos embarrassantes si tu ne fais pas ce qu'elle te dit), tu peux t'adresser directement au service de police de ta localité.



Activité d'évaluation—rubrique : scène qui explore un dilemme moral

	Attentes en matière d'apprentissage	Réalisations
<p>Utiliser</p> <p>Les compétences et les connaissances qui entrent dans la catégorie « utiliser » vont du savoir technique fondamental (utiliser des programmes informatiques comme des systèmes de traitement de texte, des navigateurs Web, des courriels, et d'autres outils de communication) aux capacités plus avancées pour accéder et utiliser les ressources du savoir, comme les moteurs de recherche et les bases données en ligne, et les technologies émergentes comme l'infonuagique.</p>	<p><i>Éthique et empathie</i></p> <p>Utiliser les médias numériques pour promouvoir un comportement éthique et responsable en ligne</p> <p><i>Mobilisation de la communauté</i></p> <p>Utiliser les médias numériques pour faire partie d'une collectivité</p> <p>Faire preuve de leadership en tant que cybercitoyen</p> <p><i>Créer et remixer</i></p> <p>Communiquer des renseignements et des idées efficacement à des multiples publics au moyen d'une variété de médias et de formats</p>	<p>Insuffisante (R)</p> <p>Débutant (1)</p> <p>En développement (2)</p> <p>Compétent (3)</p> <p>Confiant (4)</p>
<p>Comprendre</p> <p>La notion de « comprendre » comprend reconnaître comment la technologie réseautée affecte notre comportement ainsi que nos perceptions, croyances et sentiments à propos du monde qui nous entoure.</p> <p>Comprendre nous prépare également pour une économie du savoir alors que nous développons des compétences en gestion de l'information pour trouver, évaluer et utiliser efficacement des renseignements pour communiquer, collaborer et résoudre les problèmes.</p>	<p><i>Éthique et empathie</i></p> <p>Montrer une compréhension des concepts du comportement éthique et de l'éthique en ligne</p> <p>Comprendre la dynamique des conflits en ligne, en particulier le rôle des témoins, et comment elle affecte toutes les personnes concernées</p> <p>Pratiquer la compréhension des points de vue quant à une question complexe</p> <p>Démontrer une compréhension de la pensée morale à un niveau approprié à l'âge</p> <p><i>Mobilisation de la communauté</i></p> <p>Montrer une connaissance du discours sur l'équilibre des droits et des responsabilités en relation avec les médias numériques et la cyberintimidation</p> <p>Montrer une compréhension des rôles et des responsabilités des différents intervenants en relation avec la cyberintimidation</p> <p>Montrer une compréhension de la façon de promouvoir des valeurs positives en ligne et d'habiliter les témoins d'intimidation</p>	<p>Insuffisante (R)</p> <p>Débutant (1)</p> <p>En développement (2)</p> <p>Compétent (3)</p> <p>Confiant (4)</p>

	Attentes en matière d'apprentissage	Réalisations
Comprendre (suite)	<p><i>Créer et remixer</i></p> <p>Choisir et utiliser des applications de façon efficace et productive (p. ex. choisir les technologies les plus appropriées à la tâche)</p> <p>Montrer une compréhension des formes et des techniques du média et du genre</p> <p>Le sujet choisi, la question et la solution sont clairs.</p> <p>Le produit affiche une perspective sur un sujet et une opinion.</p>	<p>Insuffisante (R)</p> <p>Débutant (1)</p> <p>En développement (2)</p> <p>Compétent (3)</p> <p>Confiant (4)</p>
<p>Créer</p> <p>Créer est la capacité de produire du contenu et de communiquer efficacement au moyen d'une variété d'outils médiatiques numériques. La création comprend être en mesure d'adopter ce que nous produisons pour différents contextes et publics, de créer et de communiquer au moyen de médias riches comme des images, des vidéos et du son, et de s'engager efficacement et de façon responsable à l'égard de contenu géré par l'utilisateur comme les blogues et les forums de discussion, les vidéos et le partage de photos, les jeux sociaux et d'autres formes de médias sociaux.</p> <p>La capacité de créer au moyen de médias numériques permet de s'assurer que les Canadiens sont des contributeurs actifs à la société numérique.</p>	<p><i>Éthique et empathie</i></p> <p>Créer une œuvre qui communique clairement sa compréhension et exprimer sa compréhension des questions morales touchant la cyberintimidation</p> <p>Créer une œuvre qui démontre sa capacité de comprendre le point de vue d'une autre personne</p> <p><i>Mobilisation de la communauté</i></p> <p>Recenser et participer de façon responsable aux réseaux virtuels qui favorisent une collectivité positive</p> <p>Montrer une compréhension de l'interrelation entre les droits et les responsabilités en ligne</p> <p><i>Créer et remixer</i></p> <p>Contribuer aux équipes de projet pour produire des œuvres originales ou résoudre les problèmes</p> <p>Interagir, collaborer, coproduire du contenu et publier avec des pairs, des experts ou d'autres intervenants au moyen d'une variété d'environnements et de médias numériques</p> <p>Appliquer efficacement les formes et les techniques du média et du genre</p>	<p>Insuffisante (R)</p> <p>Débutant (1)</p> <p>En développement (2)</p> <p>Compétent (3)</p> <p>Confiant (4)</p>